AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative – 67-084 - STRASBOURG CEDEX

Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 30 F.

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F

Régisseur de recettes D.D.A.

2, Rue des Mineurs

67-070 - STRASBOURG - CEDEX

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin n° 148 du mois de Janvier 1973 — 12 Janvier 1973

A PROPOS DE TROIS NOUVELLES AFFECTIONS EN ARBORICULTURE FRUITIERE

Trois maladies graves sont apparues ces dernières années sur le territoire français et il nous semble utile d'attirer l'attention des arboriculteurs de notre région sur leur aspect et les risques qu'elles font peser sur leurs plantations.

/FEU BACTERIEN/

Le Feu bactérien est une maladie qui a fait son apparition en EUROPE depuis quelques années et dont un foyer a été découvert, cet été, dans le Nord de la FRANCE sur des aubépines. Cette bactérie est particulièrement dangereuse pour les poiriers, mais s'attaque également aux pommiers, aux cognassiers, aux aubépines, aux sorbiers, aux cotoneasters et aux pyracanthas.

Symptômes.

La présence de la maladie se traduit par les phénomènes suivants :

- noircissement et dessèchement des corymbes floraux et des pousses vertes à partir de la floraison jusqu'en été.
- progression des dommages observés sur pousses et rameaux du sommet vers la base.
- apparition de chancres présentant des écorces craquelées et exsudant une matière visqueuse, d'abord blanchâtre puis jaune ambre.

Conditions de développement.

Un temps doux et humide, notamment à l'époque de la floraison, est favorable à l'infection. Les bactéries peuvent pénétrer aussi bien par des voies naturelles (lenticelles...), qu'artificielles (blessures diverses, piqûres d'insectes, etc.).

Elles peuvent être disséminées par les insectes butineurs et les oiseaux.

Moyens de lutte.

Si la lutte contre le Feu bactérien est possible, elle est cependant difficile et onéreuse.

Méthodes préventives.

Lors de l'apparition d'un foyer, il faut procéder immédiatement à l'abattage des sujets atteints et à leur destruction par le feu.

Il ne faut pas oublier de surveiller les buissons d'aubépine, cette essence étant très sensible à la maladie. Il sera prudent de l'éliminer à proximité d'une plantation fruitière.

Le recours à des variétés résistantes offre des possibilités très limitées. La plupart des variétés de poiriers cultivées dans notre pays, sont sensibles ou très sensibles. Il convient, toutefois, de noter le bon comportement de la Duchesse d'Angoulême et de Doyenné du Comice tétraploïde. Mais cette dernière est une mutation obtenue aux ETATS-UNIS et non vendue en FRANCE. Elle est, d'ailleurs, commercialement peu intéressante (fertilité réduite, qualité moyenne).

Bien que les pommiers soient, dans l'ensemble, moins atteints par le Feu bactérien, ils ne sont pas à l'abri de dommages sérieux. Jonathan et Cox's Orange sont considérés aux U.S.A. comme sensibles à cette maladie, les Delicious (notamment Golden Delicious) présentant une meilleure résistance. Le comportement des variétés européennes n'est pas connu avec précision.

L'éloignement d'un rucher peut réduire les risques de contamination, mais l'absence de pollinisateurs peut aussi se répercuter sur le rendement.

Traitements chimiques.

On peut conseiller :

- des applications de produits cupriques, essentiellement de Bouillie bordelaise, pendant la période de repos végétatif, notamment au moment de la chute des feuilles et juste avant le débourrement.

- pendant la floraison, les traitements à la Streptomycine, au nombre de 2 ou 3, ont donné des résultats satisfaisants.

- après la floraison, remplacer la Bouillie bordelaise par de l'Oxychlorure de cuivre.

Compte tenu de la phytotoxicité que peuvent exercer les produits cupriques vis-à-vis de certaines variétés, il est évident que de telles interventions ne sont pas sans présenter d'inconvénients.

/DEPERISSEMENT BACTERIEN DU PECHER/

Cette affection ne présente pas un danger très sérieux pour notre région où la culture du pêcher est très dispersée.

En hiver apparaissent autour des bourgeons des taches qui, rapidement, prennent une coloration noirâtre et s'étendent pour former une nécrose plus ou moins importante. Les tissus attaqués deviennent "café au lait" et très souvent, les jeunes pousses sont totalement détruites.

La maladie peut ainsi gagner les rameaux plus importants et les charpentières, entraînant la mort d'une partie ou de la totalité de l'arbre.

La lutte est assez difficile et il convient, en priorité, d'éliminer les sujets atteints. La préservation des autres arbres sera partiellement obtenue par l'application de traitements cupriques au moment de la chute des feuilles. On estime que trois interventions sont indispensables depuis le début de celle-ci jusqu'à la fin.

/LA SHARKA/

Il s'agit, cette fois-ci, d'une maladie à virus dont l'importance pour la région peut être considérée comme très grande puisque les arbres fruitiers à noyau y sont sensibles, en particulier les pruniers.

Cette virose a déjà causé des dommages particulièrement importants dans différents pays européens, notamment en YOUGOSLAVIE et en BULGARIE, entraînant des pertes considérables.

Symptômes.

Les symptômes induits par la Sharka sont variables suivant l'espèce fruitière, la variété, les conditions climatiques de l'année et la virulence de la souche de virus.

.../...

Sur pruniers.

La mise en évidence de la Sharka par simple observation visuelle est difficile. On note au printemps un éclaircissement au niveau des nervures principales des feuilles, ainsi que la présence de taches, souvent annulaires et de zones vert-pâle diffuses sur les limbes.

Sur les fruits verts, on constate des dépressions précédant la formation de sillons irréguliers sous lesquels la pulpe est nécrosée et imprégnée de gomme. Parfois, mais pas toujours, les noyaux présentent des taches et anneaux diffus. Le plus souvent, ce sont des cercles blancs entourant des taches noires.

La présence de symptômes sur feuilles n'entraîne pas obligatoirement la présence de symptômes sur fruits et inversement.

En définitive, le signe le plus caractéristique pouvant faire suspecter la présence de Sharka est la chute précoce de fruits 10 à 15 jours avant la récolte, chute oscillant entre 40 et 90 % de la charge des arbres.

Conditions de développement de la maladie.

La Sharka est peu sensible directement aux conditions climatiques. Ce virus est toutefois disséminé par diverses espèces de Pucerons et ce sont donc les temps favorables à la dispersion et à la multiplication de ceux-ci qui peuvent être également la cause de l'extension de la maladie.

En outre, la multiplication végétative des variétés et porte-greffes constitue un mode très important de diffusion de la Sharka.

Méthodes de lutte.

Les premières prospections faites dans les vergers ont permis de mettre en évidence que la maladie a été introduite en FRANCE à partir de Brompton importés de HOLLANDE et destinés à une pépinière.

La précaution initiale à prendre lors de la constitution d'un verger est donc de ne planter que du matériel sain. Il est, en particulier, vivement conseillé aux arboriculteurs comme aux pépiniéristes, de ne pas prélever de drageons de Brompton, des porte-greffes de Brompton contrôlés I.N.R.A. - C.T.I.F.L. étant sur le marché.

Dans le cas de vergers ou de pépinières atteints, aucune méthode de lutte chimique n'est possible. La Sharka étant incluse dans la liste des ennemis des cultures contre lesquels la lutte est obligatoire en tous lieux de façon permanente (arrêté du 30 Juillet 1970 - J.O. du 9 Septembre 1970), les arbres reconnus malades doivent être détruits selon la procédure suivante :

a) la veille de l'arrachage, traitement aphicide généralisé des arbres malades pour assurer la destruction des Pucerons vecteurs de la virose.

b) arrachage et brûlage des arbres.

c) désinfection des outils ayant servi à cette opération par trempage dans une solution d'eau de javel à 20 %.

d) élimination des repousses au fur et à mesure de leur apparition.

Au cas où dans certaines plantations l'un des symptômes décrits ci-dessus semblerait s'être manifesté, les propriétaires devront alerter le Service de la Protection des Végétaux qui procèdera ou fera procéder à l'identification du parasite, certaines confusions étant possibles.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :
C. GACHON et Ch. JANUS.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER.

Dernière Note parue : Bulletin n° 147 du mois de Décembre 1972 publié le 1er Décembre 1972.

224

12 Janvier 1973

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS

De nombreux abonnés ont déjà renouvelé leur abonnement à la Station d'Avertissements Agricoles pour 1973 et nous les en remercions.

Pour ceux qui ne l'auraient encore fait, nous les invitons à acquitter le montant de leur abonnement, dès que possible, afin d'éviter **toute interruption de réception** des Bulletins et suppléments.

Nous rappelons que les conditions d'abonnement pour 1973 **sont les suivantes** :

1) Abonnement ordinaire (Bulletin technique + Phytoma) : 30.- F.

2) Abonnement collectif à une même adresse :

(Plusieurs exemplaires du Bulletin technique et un seul exemplaire de Phytoma) : 30.- F. + 15.- F. par série supplémentaire de Bulletins techniques.

3) Abonnement collectif à plusieurs adresses :

(Un seul Bulletin technique à chaque adresse et un seul exemplaire de Phytoma à l'une des adresses au choix) : 30.- F. + 25.- F. par adresse supplémentaire.

4) Abonnement à plusieurs Stations d'Avertissements Agricoles : 30.- F. + 25.- F. par Station supplémentaire.

Le montant est à verser à :

Monsieur le Régisseur de Recettes
Direction Départementale de l'Agriculture
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C.C.P. 55.08.00 STRASBOURG

Nous profitons de la présente circulaire pour vous adresser nos meilleurs voeux de bonne et heureuse année, ainsi que nos souhaits de parfaite réussite dans vos entreprises.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :
C. GACHON et Ch. JANUS.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER.

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE/ Directeur-Gérant : L. BOUYX.

225